

## REUNION DU 07 JUILLET 2009

Le sept juillet deux mil neuf à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juillet, sous la Présidence de Monsieur André GUEVARA, Maire.

Etaient présents : Monsieur André GUEVARA, Maire

Monsieur Patrick HAMARD et Monsieur Jean-Claude LEAU, adjoints

M. Romaric LECOINTRE, Mme. Geneviève BELLIER, M. Jérôme BELLIER, Mlle Laurie CALLEJON, Mme. Chantal GIRAULT, M. Thierry DELAUNOY, M. Patrick CAYON, M. Ludovic ROCTON, Mme Maylis THURET, M. Anthony AUDOUIN et Mme Virginie HARDOUIN, Conseillers

Absents excusés : Mme Marie-Thérèse CROZA

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony AUDOUIN,

Date de convocation : 30 juin 2009

Date d'affichage : 9 juillet 2009

### SOMMAIRE :

1°) DELIBERATION - TARIF REEVALUTATION CANTINE

2°) DELIBERATION - TARIF REEVALUTATION GARDERIE

3°) DELIBERATION - TARIF ASSAINISSEMENT 2010

4°) DELIBERATION - PROJET DE CONVENTION - INSTALLATION D'UNE ENTREPRISE SUR LA ZONE D'ACTIVITE A VOCATION ARTISANALE

5°) DELIBERATION - CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

6°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

### **1°) DELIBERATION - TARIF REEVALUTATION CANTINE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs cantine comme suit :

- Repas enfant : 2.74 €
- Repas enfant non prévu 48H à l'avance : 4.18 €
- Repas adulte : 5.17 €

Le Conseil Municipal décide de mettre en application ces tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

### **2°) DELIBERATION - TARIF REEVALUTATION GARDERIE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs garderie comme suit :

(Les tarifs sont minorés pour les familles ayant fourni un avis de non imposition)

	Si imposable	Si non imposable
- Pour 30mn	0.98 €	0.83 €
- Pour 1 heure	1.75 €	1.48 €
- Pour 1heure30	2.40 €	2.03 €

Ces tarifs seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

### **3°) DELIBERATION - TARIF ASSAINISSEMENT 2010**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, fixe le tarif de la redevance assainissement applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les tarifs 2010 sont fixés comme suit :

- prime fixe à 27.75 € annuelle par raccordement
- la redevance assainissement passe à 0.69 € par m<sup>3</sup> d'eau consommé, pour les foyers desservis par le service d'eau potable de VEOLIA.

Ces mêmes tarifs sont applicables aux foyers desservis par des puits personnels sur la base d'un forfait évalué à 20 m<sup>3</sup> par personne au foyer

### **4°) DELIBERATION - PROJET DE CONVENTION - INSTALLATION D'UNE ENTREPRISE SUR LA ZONE D'ACTIVITE A VOCATION ARTISANALE**

Monsieur Le Maire propose la mise en place d'une convention pour l'installation d'entreprise sur la Zone d'activité située au lieu-dit La Croix Blanche. Cette convention précise que pour favoriser l'installation d'activités industrielles et artisanales sur cette zone, la commune de CHEVIRE LE ROUGE est disposée à accorder aux entreprises candidates des facilités exceptionnelles d'acquisition de terrains nécessaires à leur installation. En contrepartie, la commune souhaite obtenir de la part des entreprises un certain nombre d'engagements tenant notamment à la construction du bâtiment, à son exploitation, et à la nature de l'activité qui y sera exercée. Le siège social des entreprises candidates sera sis sur la commune de CHEVIRE LE ROUGE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge Monsieur Le Maire de mettre en place ladite convention.

### **5°) DELIBERATION - CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES**

Question reportée en 2010.

### **6°) DIVERS :**

✧ FDGDON : Monsieur CHAUVIRE demande à rencontrer les membres du bureau. Rencontre prévue semaine 31.

✧ Monsieur Le Maire fait lecture du courrier du Conseil Général qui nous informe qu'une subvention à hauteur de 2829 €uros a été attribuée pour l'aménagement de l'entrée du bourg RD 82. La commission urbanisme doit se réunir afin de finaliser le projet.

✧ La prochaine réunion du Conseil Municipal a été fixée le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009 à 20h30.

✧ La journée du Patrimoine aura lieu le 20 septembre 2009. Monsieur le Maire propose une exposition d'anciens véhicules de pompiers et demande au Conseil Municipal de disposer d'une enveloppe budgétaire de 2 000.00 Euros maximum pour l'occasion. Suite au vote (10 voix pour, 4 voix contre), le conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur Le Maire.

✧ Compte rendu des commissions :

**Virginie HARDOUIN, Affaires sociales CCCB :**

- ✧ Portage des repas aux personnes âgées : consultation pour changer de prestataire
- ✧ Contrat enfance jeunesse : nouveaux contrats ayant pour conséquence le blocage des subventions.
- ✧ Gens du voyage : Projet de réaménagement du terrain de Vieil-Baugé (ou ailleurs)

**Patrick CAYON :**

- ✧ BFT : Compte-rendu de la réunion d'information du 12 juin 2009
- ✧ Conseil d'école du 29 juin 2009 : 107 élèves sont prévus pour la rentrée de septembre 2009 entraînant une prévision de l'achat de 10 bureaux et 5 chaises. La commission bâtiment doit se réunir pour décider de l'avenir du préfabriqué (travaux à prévoir ou le fermer ?)

**Thierry DELAUNOY :**

- ✧ SIEMML : Monsieur BRUAND doit être contacté concernant la dalle de goudron manquante suite aux travaux du poste bourg.

**Laurie CALLEJON :**

- ✧ compte-rendu des réunions accessibilité voirie. Les cheminements ont été établis (trajets les plus utilisés). La prochaine réunion est fixée le 24 juillet 2009.

**Jérôme BELLIER :**

- ✧ CCCB Commission Environnement : La distribution des composteurs a été faite à Echemiré et Fougeré. D'autres dates seront prévues ultérieurement.
- ✧ ASLC : Inscription pour le challenge communal jusqu'au 28 août. Début du challenge : 11 septembre. Finale : le 3 octobre.  
Bilan initiation tennis des 20 et 27 juin 2009 : 12 enfants ont participé pour chacune des dates.  
Le tournoi de tennis est prévu le 26 septembre 2009.

Sans autres questions la séance est levée le mardi 07 juillet 2009 à 23H 45